



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2019

Date & lieu : Jeudi 12 septembre 2019 au centre des congrès, Les Diablerets

Nombre de membres présent(e)s : 15 personnes

La séance est ouverte par le Président, Aurélien Thomas, à 10h40

L'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire 2019

1. Bienvenue
2. Acceptation du PV de l'assemblée générale 2018 (Disponible sous <https://www.cccta.ch/>)
3. Rapports
 - a. Rapport du président
 - b. Rapport du trésorier et de la fiduciaire
 - c. Rapport des vérificateurs des comptes
 - d. Approbation des différents rapports
4. Soutien administratif du comité
5. Distinction ccCTA
6. Cours de formation
7. Divers

1- Bienvenue

2 - Acceptation du PV de l'Assemblée générale 2018

Le PV de l'Assemblée générale 2018 est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

3 – Rapports

a- Rapport du président

En préambule, le comité a été réélu lors de l'AG 2018 pour une période de 3 ans selon l'organisation affichée à l'écran :

Président// Prof. Aurélien Thomas - Unit of Toxicology, CURML

Secrétaire // Dr Lucie Dubugnon - Institut de Chimie Clinique

Vice-Présidents//

Prof. Serge Rudaz - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève
Prof. Jean-Luc Wolfender - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève
Trésorier // Dr Pascal Miéville – Police Cantonale de Genève
Responsable Formation // Dr Davy GUILLARME - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève
Responsable communication// Dr Didier Orтели – SCAV- Etat de Genève
Membre invité// Dr Pierre Lescuyer- Service de médecine de laboratoire - HUG

Webmaster// Dr Olivier Golaz - Service de médecine de laboratoire - HUG

Le comité du ccCTA s'est réuni 7 fois en séance au cours de la période 2018 – 2019. Les réunions ont eu lieu au CMU à Genève. De plus, 3 autres réunions regroupant une partie du comité ont eu lieu sur Genève et Lausanne.

Au cours de cette année, les travaux du comité se sont axés sur la promotion du ccCTA, l'amélioration de sa visibilité et le développement de réflexions visant à moderniser le fonctionnement même de notre association, et ceci afin de mieux répondre aux enjeux auxquels nous devons faire face au niveau du comité pour la gestion du ccCTA. Aurélien Thomas reviendra sur cela au point 4.

Pour la promotion et l'amélioration de la visibilité, notre association s'est associée à plusieurs événements d'importance au cours de l'année écoulée.

Le ccCTA a soutenu le congrès SEP 2019 qui s'est tenu à Paris du 25 au 28 mars 2019, pour lequel Davy Guillaume et Caroline West étaient les présidents. Lors de cet événement, il y a eu plus de 300 participants, 60 communications orales, et une centaine de posters. Le ccCTA a soutenu financièrement 3 jeunes doctorants grâce à une bourse de 250 € (1 doctorant de Genève, 1 de Lyon et 1 de Nantes), ainsi que le prix de la meilleure communication lors de la session Flash poster.

Le ccCTA a soutenu la 1ère école thématique du club jeunes de l'AFSEP qui s'est déroulée à Montpellier du 13 au 15 mai 2019. Il y a eu au total 30 doctorants dont environ la moitié qui ont pu présenter leurs travaux sous la forme de présentation orale, ainsi que des conférenciers invités qui ont donné des cours en lien avec la thématique choisie "potentiel de la chromatographie liquide pour des applications diverses et variées". Le ccCTA a participé au financement des prix remis aux 3 meilleurs conférenciers, ainsi qu'au financement du déplacement d'une doctorante de l'université de Genève.

S'inscrivant dans l'historique des excellentes relations et du soutien régulier à la série MSB, le ccCTA a accepté de financer un prix poster/présentation orale pour un(e) jeune(e) chercheur(e) lors du 35th International Symposium on Microscale Separations and Bioanalysis (MSB2019) qui s'est tenu en Mars 2019 à l'Oregon State University (USA).

Ce prix a été décerné par Isabelle Kohler, une alumni du ccCTA au nom du comité. Ce congrès a vu une délégation suisse relativement importante être en vue, puisque plusieurs membres du ccCTA ont porté les couleurs de celui-ci, dont le Dr Victor Gonzalez-Ruiz de Genève qui est monté sur le podium des meilleures présentations orales.

La prochaine édition de MSB qui se tiendra à Saint-Malo en avril 2020, sera organisée conjointement avec nos amis de l'AFSEP, sous la coresponsabilité de Myriam Taverna de Paris et de Serge Rudaz. Le ccCTA poursuivra ainsi son soutien à cette série qui permet à plusieurs de nos membres de disposer ainsi d'une visibilité internationale appréciée. Le comité s'est déjà accordé sur 2 bourses de jeunes chercheurs et d'un prix qui seront remis lors de cette prochaine édition.

HPLC19 (dont Jean-Luc Veuthey dans le comité d'organisation)

Concernant les cours de formation, l'année écoulée a une nouvelle fois été couronnée de succès Aurélien Thomas laisse le soin à Davy Guillaume de nous brosser le bilan de cette année écoulée dans son rapport d'activité. Il le remercie vivement pour son implication et la qualité de son travail ainsi que Véronique Hauser Haldi, pour tout le soutien qu'elle apporte au bon déroulement de ces cours tout au long de l'année.

Il est important de rappeler que ces cours sont une vitrine pour notre association. Dans cette optique, le comité a décidé de renouveler le cours gratuit dédié aux apprentis organisé cette fois pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, organisé dans le laboratoire de Gaetan Glauser à Neuchâtel. Un grand merci à Gaetan et Davy.

Toujours dans l'objectif de formation apportée par le ccCTA aux membres de sa communauté, le comité a travaillé au cours de cette année à l'organisation d'un cours de formation sur l'implémentation de la nouvelle version de la norme CEI/ISO 17025 :2017. Le programme a été préparé par Serge Rudaz à l'attention de nos membres. Le président remercie plus particulièrement Serge pour cette organisation.

L'idée pour le comité a été de poursuivre dans le travail de modernisation entrepris lors du mandat du Prof. Serge Rudaz. Symbole de cette modernisation, l'introduction d'un logo a été faite lors des journées 2018. Un des gros chantiers auquel dont s'est occupé Didier Ortelli a été la mise en place d'un nouveau site web. Malgré le timing extrêmement serré, une migration vers le nouveau site a déjà pu être effectuée ces jours, juste avant les journées scientifiques. Ceci constitue une première mouture qui va continuer à se développer dans les prochains mois. Ce nouveau site va offrir de nouvelles possibilités administratives, notamment la gestion des membres, des inscriptions aux événements ou cours et des paiements en ligne.

Organisation des journées Scientifiques. Après plusieurs années thématiques analytiques, nous proposons cette année un retour sur une thématique toxicologique. C'est la volonté du comité d'avoir une alternance si possible plus régulière entre les 2 piliers du ccCTA à savoir les sciences analytiques et la toxicologie. Le président souligne que le succès de ces journées avec 116 inscrits est un signe dans cette direction.

Le président remercie nos sponsors fidèles sans qui est un tel événement ne serait pas possible. Le comité est toujours très reconnaissant de l'engagement des sponsors qui nous suivent chaque année, permettant de maintenir des prix pas trop élevés pour les participants.

La popularité de ces journées est une belle récompense pour le travail du comité (Lucie/Pascal) qui donne beaucoup d'énergie pour assurer un succès chaque année.

Aurélien Thomas passe la parole à Pierre Lescuyer qui va se substituer à Pascal Miéville pour la présentation des comptes de notre association.

b- Rapport du trésorier et de la fiduciaire

Le rapport des comptes est présenté par Pierre Lescuyer.

Représentation graphique des comptes. L'année 2018 a été calme sur le plan comptable. Les entrées proviennent principalement des cotisations et de dons. Les sorties sont expliquées par l'organisation des cours et de conférences. Les cours sont très légèrement déficitaires. Les conférences (journées scientifiques) sont bénéficiaires grâce à la participation des sponsors.

Les points à souligner : on observe une légère augmentation des entrées de cotisations. Ceci n'est pas dû à une augmentation des membres mais c'est dû à un travail conséquent pour faire entrer les cotisations de membres. Les frais de tenue de compte et d'administration augmentent. Cela est en partie délégué à la fiduciaire Roubaty ce qui explique l'augmentation. Les recettes sont en augmentation par rapport à l'année précédente.

Cours : l'année 2018 est légèrement déficitaire (178.-) mais il y avait un retard d'entrées de 2017 de 800.- qui était dû. La salle de la Longeraie coûte un peu plus cher mais le bénéfice de la localisation et de la praticité peut permettre d'admettre une légère perte.

Attribution des fonds : il n'y en a pas cette année pour le prix car il n'y a plus de prix, mais il y a une attribution de 5000.- au fond Congrès.

Au bilan, l'association a plus de 80 000 CHF de fonds propres. La question de l'imposition se pose. Le chiffre d'affaire atteint aussi 96000 CHF donc proche de 100 000 CHF, ce qui implique une déclaration au registre du commerce et des tracés administratifs.

Pour résumer. Les finances du ccCTA sont saines et on peut résumer l'exercice 2018 par le terme « stabilité ».

c- Rapport des vérificateurs des comptes

Christian STAUB lit le rapport des vérificateurs des comptes qui recommandent d'approuver les comptes présentés pour 2018, et d'en donner décharge au comité.

Il remercie vivement le trésorier Pascal Miéville ainsi que la fiduciaire Roubaty pour l'excellence du travail accompli, pour la présentation claire et limpide des comptes ce qui facilite grandement leur travail de vérification des comptes.

Le président remercie les vérificateurs des comptes (Sandra Vargas et Christian Staub).

d- Discussion et approbation des différents rapports

Les rapports du Président, du trésorier, et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

4 - Soutien administratif du comité

Les charges administratives du comité sont devenues de plus en plus importantes. Au niveau des cours, par exemple, les entreprises externes ont souvent délocalisé leurs comptabilités et ceci requiert du travail administratif supplémentaire.

Le comité désire se concentrer sur les aspects stratégiques et requiert auprès de l'assemblée générale d'évaluer la mise en place d'un poste d'administrateur-trice à 15% qui puisse gérer les cours, mais aussi la gestion des membres, des paiements de cotisations, de la trésorerie.

Ce poste implique une augmentation des charges administratives de l'ordre de 9360 CHF. Ce coût pourrait être couvert par une augmentation des cotisations de membres ou du prix des cours.

Ce poste est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Aurélien Thomas précise la nouvelle structure du comité. J-L Wolfender étant devenu vice-doyen de la faculté des sciences de l'Université de Genève, il ne peut donc plus assumer une présence aussi importante au comité. Il pourra cependant rester au comité en tant que membre invité.

Pour son bon fonctionnement, le comité souhaite s'adjoindre Sandra Vargas comme membre invitée, et en soutien au trésorier Pascal Miéville.

Dès lors, le comité du CCCTA sera composé de la manière suivante :

Président// Prof. Aurélien Thomas - Unit of Toxicology, CURML

Administratrice// Véronique Hauser Haldi (contrat de travail commence le 1.10.2019)

Secrétaire // Dr Lucie Dubugnon - Institut de Chimie Clinique

Vice-Présidents//

Prof. Serge Rudaz - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève

Prof. Jean-Luc Wolfender - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève

Trésorier // Dr Pascal Miéville – Police Cantonale de Genève

Responsable Formation // Dr Davy GUILLARME - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève

Responsable communication// Dr Didier Ortelli – SCAV- Etat de Genève

Membres invités// Dr Pierre Lescuyer- Service de médecine de laboratoire - HUG

Dr Sandra Rabello-Vargas – Office cantonal de l'eau - Genève

5.- Distinction ccCTA

Le prix du ccCTA n'a ces dernières années plus été systématiquement attribué, Le nombre de candidatures ayant également diminué et se trouvant parfois certaines années uniques, ceci portait à conséquence lors d'une discussion au niveau de l'attribution.

Le Président rappelle que la distinction a été ratifiée lors de l'AG 2011.

Initialement le règlement de la distinction prévoyait qu'elle soit soumise sur proposition écrite d'un membre du ccCTA, et qu'elle soit d'un montant de 10 000 CHF. Le président précise que le montant que le comité propose d'attribuer aujourd'hui pour la distinction est de 2000 CHF.

Le président précise que le comité a décidé de définir en son sein qui bénéficie d'une distinction lorsqu'elle est attribuée.

Christian Staub propose que la proposition soit possible par écrit par un membre du comité ou sur proposition du comité. Didier Ortelli précise qu'il est important que l'attribution de la distinction elle est bien une tâche du comité. Le document de la distinction sera donc revu et clarifié. Il sera également précisé si l'attribution est faite à une personne ou à un laboratoire.

6- Cours de formation

Le bilan des cours 2019 est présenté par Davy Guillaume.

En 2019, il y a eu **110 inscriptions**, le nombre est stable par rapport aux 117 et 123 inscriptions enregistrées en 2018 et 2017, respectivement.

Sur les 21 cours proposés, **15 ont eu lieu (> 3 participants)**.

- Les cours annulés sont ceux d'analyse multivariée, CCM, préparation d'échantillons, analyse de gaz en GC, chromatographie des protéines, électrophorèse capillaire.
- Les cours de LC-MS donnés par GG ont bien fonctionné (10 et 12 personnes au MS4 et MS5).
- **Les cours de toxicologie** organisés par MA ont bien fonctionné (7 et 9 personnes au TO1 et TO2)
- **Les cours de validation de méthodes** donnés par SR ont bien fonctionné (8 personnes pour TD2 et TD3)
- **Les cours de troubleshooting GC** donnés par DR a bien fonctionné (8 personnes pour GC3)
- **Le cours de développement de méthode en LC** donné par DG a bien fonctionné (7 personnes pour LC2)

En Février 2019, le ccCTA a également proposé de nouveau (comme en 2018) un **cours gratuit** pour les apprentis chimistes des cantons de **NE et JU** dans les locaux de l'université de Neuchâtel (Fribourg a refusé l'invitation car il avait déjà organisé un cours analytique pour leurs apprentis).

Durant cette journée, DG a donné cours le matin sur la **LC** et Gaetan Glauser a donné cours l'après-midi sur le **couplage LC-MS**. Nous avons organisé des visites du laboratoire de Gaetan Glauser de 20-30 minutes le matin et l'après-midi, afin de montrer les instruments LC et MS, et de faire du lien avec le cours théorique.

Le ccCTA a également payé aux apprentis le repas du midi (sandwichs, boissons et dessert) – cout environ **250 CHF**. Les participants étaient : 11 de JU, 6 de NE, soit un total de **17 apprentis**. Les questionnaires d'évaluation du cours ont été très positifs, de même que le retour des responsables apprentis NE et JU.

Ceci constitue une bonne publicité pour le ccCTA et crée un lien avec NE et JU, peu représentés dans nos cours.

Nouveaux cours : **Un nouveau cours de toxicologie avancé (TO3)** sera proposé par Marc Augsburg en partenariat avec des intervenants spécialistes (Toxicologie industrielle et de l'environnement intérieur...).

Un nouveau cours lié à la validation des méthodes (niveau 3) sera proposé par Serge Rudaz et Jean-Marc Roussel. Il s'intitule : **De la Validation à l'Incertitude de Mesure**.

Changements : Le cours LC4 intitulé « analyse de protéines en LC » sera totalement revisité et s'intitulera désormais « **introduction aux méthodes d'analyse des protéines** ». Il inclura désormais LC, CE, MS, spectroscopie.

Cours qui ne seront plus proposés : Le cours GC4 donné en anglais par Vincent Varlet et intitulé « **Analytical strategies for volatile compounds and gases** » sort du catalogue car VV n'est plus disponible pour donner des cours au ccCTA.

Le cours « **chromatographie en phase supercritique (SFC)** » donné par DG sort du catalogue n'ayant jamais trouvé son public.

La grande majorité des cours se déroulera toujours à **la Longeraie (Morges) à quelques exceptions près**.

Pour 2020, le ccCTA réfléchit à proposer des cours en direction de la biologie et de la spectroscopie.

Didier Ortelli pose la question de la proposition du ccCTA d'organiser des cours sur mesure, ne faudrait-il pas valoriser cela d'avantage ? En fait, cela se fait. Certaines sociétés ou laboratoires ont déjà fait cette demande, et ceci se fait. Serge Rudaz précise qu'historiquement les cours étaient également prévus pour permettre aux gens de se connaître et de créer un réseau professionnel. Le ccCTA ne veut pas mettre en concurrence les cours du ccCTA en proposant des cours en entreprises.

Aurélien Thomas remercie Davy Guillaume pour son excellent travail, et pour l'énergie qu'il consacre à l'organisation des cours, qui représente la vitrine de notre association.

7- Divers

Etant donné que Sandra Vargas va nous rejoindre au comité en tant que membre invité, le comité demande à trouver un nouveau vérificateur des comptes. L'assemblée est sollicitée mais personne ne se propose. L'assemblée générale délègue donc au comité la tâche de trouver un vérificateur des comptes dans les prochaines semaines. Note hors assemblée générale : ceci sera le cas dès le lendemain avec la proposition d'Alexander Scherl de s'occuper de cette tâche.

Le nombre de personnes qui viennent à l'AG étant en diminution, on se demande comment augmenter le nombre de participants. Nous pourrions rappeler par email que la présence à l'assemblée générale est importante.

Didier Ortelli fait remarquer qu'il existe beaucoup de membres ordinaires et les membres individuels sont en diminution et ne se sentent pas légitimés à venir à l'AG. Et qu'il est probable que le nombre de tarifs à prix membres attribués aux laboratoires ordinaires est sans doute souvent dépassé (max 10) mais jamais vérifié. Le poste admin devrait permettre d'améliorer cette gestion.

Aurélien Thomas lève séance à 12h00.

Lausanne, le 23.09.2019

Lucie Dubugnon